

Changement du statut visa visiteur

Par milina, le 13/02/2012 à 14:25

Bonjour,

je suis maman de deux filles mon ainée, est née en 2007 en algerie et ma petite est née en 2011 en france.

moi et mon ainée on est rentrées en france en 2008 dans le cadre de visa visiteur,on est pris en charge par mon mari "salarié"

mon probleme est avec la caf qui nous prive de toute prestation familile(pour mes deux filles)car mon ainée selon eux n'est pas considéré comme enfant a charge et me demande d'avoir un titre de séjour mention "vie privé vie familiale" comment dois je faire pour l'obtention de cette carte.est ce que j'ouvre droit à l'obtenir du faite

comment dois je faire pour l'obtention de cette carte.est ce que j'ouvre droit à l'obtenir du faite que ma deuxieme fille est née en france?????????????

je vous remercie d'avance pour votre réponse.